

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 décembre 2017**

\*\*\*\*\*

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du Maire, Louis SALLES.

*Le compte-rendu de la réunion du 22 septembre 2017 est approuvé à l'unanimité.*

## **Recensement 2018**

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal la candidature de Madame Marianne FUSADE pour le poste d'agent recenseur. Le conseil municipal émet un avis favorable et autorise Monsieur le Maire à recruter Madame FUSADE du 4 janvier au 28 février 2018. L'agent recenseur percevra une indemnité forfaitaire ainsi qu'une indemnité pour les frais de déplacement de 150 €.

## **Relais du bourg**

Le conseil municipal a rencontré Madame Christine BARRET afin de lui présenter les termes du contrat de mise à disposition du local communal afin de continuer d'exercer son activité, suite à la résiliation du bail commercial précaire au 31 décembre 2017.

Madame BARRET émet des réserves, sachant que des travaux d'électricité et d'évacuation des eaux sont à prévoir.

Le conseil municipal propose à Madame BARRET de faire réaliser les travaux électriques ainsi que ceux concernant les évacuations au plus vite. Les devis devraient être établis début 2018.

Le conseil municipal décide de la redevance mensuelle : 300 € HT.

## **Investissements 2017**

Suite à l'enquête concernant la mise en place d'un terminal de cuisson et devant les réponses des concitoyens qui ne semblent pas intéressés par ce mode de commercialisation, le conseil municipal décide d'abandonner ce projet.

Les instances consultées pour subventionner ce projet seront informées de la décision du conseil municipal.

## **Investissements 2018 – projet d'acquisition foncier**

Le conseil municipal décide à l'unanimité l'acquisition du bien immobilier situé dans le bourg, d'une emprise d'environ 870 m<sup>2</sup>, au prix fixé par l'estimation de l'expert foncier.

## **Projet élargissement RPI**

Monsieur le Maire fait un compte-rendu de la dernière réunion ayant eu lieu à Saint-Christophe réunissant les communes de Saint-Etienne-De-Vicq, Saint-Christophe, Isserpent, Billezois et Périgny pour le projet d'élargissement du RPI pour le rentrée 2018. Une réunion d'information avec les parents d'élèves aura lieu mardi 19 décembre à Saint-Christophe.

## **Numérotation du bourg**

La délibération pour la nomination des rues est reportée au prochain conseil municipal.

La commission travaille sur ce projet.

## **Ecole**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du projet de l'école d'Isserpent pour une classe découverte « théâtre » au printemps 2018. Madame la directrice sollicite la commune pour une participation financière. Le conseil municipal propose de déposer cette demande au SIVOSA afin que cette subvention soit globalisée sur le SIVOSA et financée par les communes adhérentes, afin de lisser cette somme pour tous les élèves participant à cette classe découverte.

Arbre de Noël : la commune alloue un budget pour cette manifestation.

### **Communauté de communes «Pays de Lapalisse »**

- Actualisation des statuts de la communauté de la communauté de communes « Pays de Lapalisse » pour bénéficier de la DGF après le 1<sup>er</sup> janvier 2018 : après lecture des statuts et explications de Monsieur le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité décide de ne pas approuver les modifications des statuts de la communauté de commune « Pays de Lapalisse ».
- Le conseil municipal valide l'avenant n°17 du rapport final de la commission locale d'évaluation des charges transférées de la communauté de communes « Pays de Lapalisse ».
- Adhésion de la communauté de communes « Pays de Lapalisse » au syndicat mixte de la métropole Clermont Vichy Auvergne : le conseil municipal émet un avis majoritairement contre l'adhésion de la communauté de communes « Pays de Lapalisse » au syndicat mixte de la métropole Clermont Vichy Auvergne.

### **Questions diverses :**

Le conseil municipal valide la demande de renouvellement pour le fond de la bibliothèque municipale et autorise les responsables à valider la commande présentée.

La municipalité présentera ses vœux le dimanche 14 janvier 2018 à 10h30 salle de la cantine. Les habitants sont cordialement invités à cette cérémonie.